

Projet de valorisation des matières dangereuses résiduelles à l'aide d'un procédé de désorption thermique anaérobie à Contrecœur

Questions autorisées par le président de commission à la suite de la fermeture de la première partie de l'audience, reçues par écrit le 26 septembre 2024.

Questions de Fabienne Chabot

1. Est-ce que le BAPE et le ministère de l'environnement prennent en considération, dans leurs analyses ou pour leurs recommandations, la fiabilité corporative du promoteur en termes de respect des normes environnementales ou sociales (ex : dossier CNESST) ?
2. Si oui, quels sont les outils dont dispose la commission ou le ministère de l'environnement pour en faire état ?

Questions de Catherine Rondeau

1. J'aimerais que l'on m'explique en détail comment la gestion des eaux pluviales sera effectuée sur l'ensemble du site. Selon la réponse reçue à la séance du 25 septembre 2024 à 19h00, l'initiateur nommait que certaine portion des eaux pluviales ne seraient pas pris en charge sur le site puisque l'eau ne serait pas jugée contaminée. Comment cela pourra-t-il se faire de manière diligente, sachant que de l'eau ne peut être tranché au couteau et qu'il s'agit d'un composant qui s'étend aisément.
2. Est-ce possible de nous reconfirmer le nombre total de camion par jour qui circuleront (entrée et sortie) en tenant compte de tous les éléments (intrants, extrants) en s'assurant de tenir compte des camions nécessaires à la gestion de l'eau.

Questions de Claude Dansereau

1. À la page 5 du résumé de l'étude d'impact sur l'environnement déposé au ministre, l'initiateur (Triumvirate) nous présentes 4 variantes considérées comme options de projet. À la page 6, l'initiateur explique que la variante 1 est retenue car c'est la variante qui permet notamment le moins de transport. Or, en cours de séance publique du BAPE, il a été mentionné que 54 % des approvisionnements proviennent des États-Unis. Comment Triumvirate, qui est basé au Massachusetts peut-il considéré un gain au niveau du transport si 54 % de la matières premières proviennent des États-Unis ?
2. Concernant le dispositif d'oxydation thermique, communément nommée torchère, sera-t-elle visible (la flamme) et qu'advient-il des émissions rejetées si celle-ci cessait de fonctionner adéquatement, c'est-à-dire qu'advient-il des gaz non-condensables (GNC) libérés dans l'atmosphère ?

Questions de Andrée Chartier

1. À quelle fréquence l'eau contaminée est-elle expédiée du site et sous quelle forme (volume des citernes)?
2. Y a-t-il une séparation par décantation des mélanges eau-huile lors des manipulations ? Si oui qu'advient-il de l'eau ?

Questions de Alexandre Richard

1. Sachant que 54% des intrants issue des trois dernières années d'opération proviennent des États-Unis, 41% du Québec et 4% de l'Ontario, à défaut d'obtenir les emplacements géographiques de la provenance de chacune des matières dangereuses pour des motifs de confidentialité des données. À des fins comparatives, pour les trois dernières années qui concordent avec les données du ministère, pouvez-vous déposer une estimation réaliste du cumul des kilomètres de matières dangereuses transportées par camions selon leurs provenance respective (USA, Ontario, Québec) ainsi qu'une estimation réaliste du cumul des km projeté pour les trois premières années d'opération du projet proposé en tenant compte de la quantité supplémentaire de matière dangereuse qui sera reçu sur le site.
2. Sachant que 60% des intrants sont actuellement " recyclé" et que 40% sont non-recyclé, pouvez-vous nous déposer un estimé du cumul des kilomètre de camion lié à leurs transferts post-réception actuel hors site (trois dernières années) en fonction de leurs catégories (recyclé ou non-recyclé) suivi d'une estimation réaliste des kilomètres projeté pour les trois années suivant une éventuelle autorisation du projet.